****

**[DIAGNOSTIC DU système D’INFORMATION DES CELLULES DE RENSEIGNEMENT FINANCIER DE LA GAMBIE, DU LIBERIA, de la sierra leone et de la guinee bissau – FORMULATION DE RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA CONFORMITE AUX CRITERES DU GROUPE EGMONT - RECRUTEMENT D’UN EXPERT COURT TERME]**

**termes de reference**

19 JUILLET 2021

Project funded by the European Union

Project implemented by Expertise France

1. CONTEXTE

Le projet OCWAR-M a pour objectif de contribuer à la réduction du blanchiment de capitaux (BC) et du financement du terrorisme (FT) dans la Communauté Économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et en Mauritanie. Financé par l’Union Européenne, OCWAR-M est l’un des trois projets du programme de lutte contre le crime organisé en Afrique de l’Ouest avec OCWAR-T (Trafic) et OCWAR-C (Cyber-sécurité)**.** Les objectifs poursuivis par

le projet sont :

* des cadres légaux et réglementaires solides,
* des cellules nationales de renseignement financier formées et outillées,
* une chaîne pénale réactive et opérationnelle,
* des assujettis organisés et conscients de leur rôle,
* une coopération régionale et internationale efficace.

L’accompagnement des cellules de renseignement financier fait partie des priorités du projet. C’est pourquoi un accompagnement des 6 CRF les plus faibles a été mis en place dès 2020 en vue de leur adhésion au Groupe Egmont. Il s’agit des cellules de renseignement financier de la Mauritanie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Gambie, de la Sierra Leone et du Liberia.

Le Groupe Egmont est un "club" de 164 cellules de renseignement financier (CRF). Il offre une plateforme d'échange sécurisé d'expertise et d'informations financières pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC / FT). Cela est particulièrement pertinent car les CRF sont bien placées pour coopérer et soutenir les efforts nationaux et internationaux de lutte contre le financement du terrorisme et sont la passerelle de confiance pour le partage d'informations financières aux niveaux national et international conformément à la lutte mondiale contre le BC / FT. Le Groupe Egmont peut ajouter de la valeur au travail des CRF membres en améliorant la compréhension des risques de BC / FT parmi ses parties prenantes. Les CRF du monde entier sont tenues par l’obligation d'échanger des informations et de s'engager dans une coopération internationale. En tant que forum international sur l'intelligence financière, le Groupe Egmont facilite et encourage ce processus avec ses membres.

Ces 6 CRF souhaitent y accéder pour pouvoir à la fois bénéficier des activités de ce réseau, mais aussi pouvoir bénéficier de la plateforme d'échanges sécurisée. Pour devenir membres du Groupe Egmont, elles se sont lancées dans un processus de candidature qui implique de répondre à une série de critères et de subir des évaluations régulières sur place jusqu'à l'acceptation d'une adhésion. Les mentors choisis par les CRF candidates sont les suivants :

* Pour la Mauritanie : le Sénégal et la France
* Pour la Guinée : le Sénégal et le Mali
* Pour la Guinée Bissau : le Sénégal, et peut-être le Cap Vert (à confirmer)
* Pour les CRF de la Gambie, Sierra Leone et Liberia : le Ghana et le Nigeria.

Pour ce faire, OCWAR-M propose un accompagnement visant à faciliter cette adhésion.

Les CRF ont pour mission de collecter et de traiter le renseignement financier sur les circuits de blanchiment de capitaux criminels et de financement du terrorisme.

A ce titre :

* elles sont chargées, notamment de recevoir, d’analyser et de traiter les renseignements propres à établir l’origine des transactions ou la nature des opérations faisant l’objet de déclarations de soupçon ;
* elles reçoivent toutes autres informations utiles, nécessaires à l’accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que par les officiers de police judiciaire ;
* elles peuvent demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d’informations détenues par eux et susceptibles de permettre d’enrichir les déclarations de soupçon. L’objectif recherché est de transformer le soupçon initial en présomption de blanchiment de capitaux et/ou de financement du terrorisme, et de porter le cas échéant les faits à la connaissance de l’autorité judiciaire compétente, à charge pour celle-ci d’établir la réalité ou non de l’infraction ;
* elles effectuent ou font réaliser des études périodiques sur l’évolution des techniques utilisées aux fins de blanchiment de capitaux au niveau du territoire national ;
* elles proposent toutes réformes nécessaires au renforcement de l’efficacité de la LBC/FT, élabore des rapports périodiques qui analysent l’évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux au plan national et international et procède à l’évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont transmis au Ministre chargé de l’Economie et des Finances, à la Banque Centrale, aux Institutions sous-régionales et internationales.

**Par l’étendue de leurs missions, les CRF constituent le pivot du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).**

Afin d’accomplir leurs missions, les CRF doivent disposer d’une base de données et d’un système performant et sécurisé de traitement des déclarations de soupçons et d’échanges de renseignements.

La CRF de la Guinée a déjà sollicité OCWAR-M pour la modernisation de son système informatique, qui sera finalisé à l’été 2021 (renouvellement de matériels et création et installation du logiciel DOSNET de réception des déclarations de soupçons). A noter que le personnel du service informatique a été utilement renforcé à cette occasion.

La CRF de la Mauritanie a déjà sollicité OCWAR-M pour le renforcement de son système de visioconférence.

Ces deux CRF ne sont donc pas concernées par ces termes de référence.

Les quatre autres CRF, à savoir la Gambie, la Guinée Bissau, le Liberia et la Sierra Leone nécessiteraient qu’un diagnostic informatique soit réalisé, au regard des critères « Egmont » et que des recommandations soient formulées.

1. OBJECTIFS

L’objectif de la mission est :

- de faire un diagnostic du système informatique des 4 CRF au regard des critères posés par le Groupe Egmont ;

- formuler des recommandations pragmatiques permettant aux 4 CRF de répondre dans les meilleurs délais aux critères du Groupe Egmont, tout en disposant d’un système informatique adapté aux réalités de leur activité.

- formuler un projet adapté à chaque CRF et répondant aux critères déjà spécifiés

- Mettre en œuvre la réalisation de chacun de ces projets

1. DESCRIPTION DE LA MISSION / DE L’ACTIVITE

**PHASE 1 :**

* Missions sur place
* Diagnostic du système informatique actuel ;
* Etude *in situ* des éventuelles solutions envisagées ;
* Analyse de l’adéquation entre les besoins et les solutions envisagées.
* Evaluation de la solution envisagée en termes d’efficacité, d’accessibilité, de sécurité, d’ergonomie, de compatibilité avec d’autres logiciels (dans la perspective d’échanges d’informations au niveau national et international) et de réponse aux critères posés par le Groupe Egmont
* Formulation d’un projet de mise en conformité des systèmes informatiques au regard des critères du Groupe Egmont.
* Evaluation du budget nécessaire pour la mise en œuvre du projet (par CRF)
* Evaluation du calendrier d’intervention (par CRF)

**PHASE 2**

* Mise en œuvre du projet de modernisation du système informatique (par CRF) :
* Elaboration du cahier des charges si réalisation d’un logiciel
* Elaboration du cahier des charges si nécessité d’achat de matériel
* Suivi de (ou des) appels d’offres
* Accompagnement de l’élaboration du (ou des) logiciel(s) maison si c’est le cas
* Accompagnement de l’installation et mise en service des nouvelles installations.

1. RESULTATS ATTENDUS

Les cellules de renseignement financier de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Libéria et de la Sierra Leone disposent d’un système d’information adapté à leur activité et conforme aux critères posés par le Groupe Egmont.

1. METHODOLOGIE ET LIVRABLES

**PHASE 1 :**

Pour chacune des quatre CRF, l’expert fera une mission sur place afin de fournir :

* le diagnostic de la situation actuelle
* l’évaluation de la solution proposée
* des recommandations – assorties d’un plan d’action - en vue de la réalisation des objectifs de la CRF.

Chaque mission fera l’objet d’un rapport spécifique qui devra être validé par la CENTIF.

**PHASE 2 :**

En lien avec les responsables informatiques des CRF, l’expert développera :

* le projet par CRF (y compris l’appui à la formulation du logiciel maison si nécessaire)
* le ou les cahiers des charges par CRF
* L’accompagnement de la mise en service des logiciels et matériels (une nouvelle mission sera nécessaire)

Comme pour la phase 1, un rapport par CRF sera attendu, validé par la CRF. Puis les 4 rapports seront consolidés au sein d’un rapport provisoire puis final.

***NB : la phase 2 n’aura lieu que pour les CRF pour lesquelles ce sera pertinent et ne sera donc pas nécessairement mise en œuvre dans les 4 pays.***

1. LIEU DE LA MISSION / DE L’ACTIVITE

Bissau, Freetown, Banjul et Monrovia.

1. RESSOURCES DISPONIBLES

L’expert sera pris en charge par le projet OCWAR-M dans le cadre d’un contrat de prestations de service.

Le projet prendra en charge :

* Les honoraires du consultant retenu (20 jours pour la phase 1, 40 jours conditionnels pour la phase 2)
* Les billets d’avion
* Hébergement en pension complète (sur la base des per diem dont le montant est fixé par l’Union européenne par pays
* Les tests PCR obligatoires

1. CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Septembre 2021 - Juin 2022

1. PROFIL ATTENDU DU CANDIDAT

*Critères essentiels :*

-      Excellente connaissance des dispositifs informatiques des cellules de renseignement financier ;

-      Bonne connaissance des politiques de sécurité informatique des cellules de renseignement financier ;

- Bonne connaissance des activités des cellules de renseignement financier ;

- Expérience dans l’évaluation des besoins informatiques d’une cellule de renseignement financier.

- Le candidat devra parler couramment anglais et français ou portugais.

*Critères constituant un avantage :*

-      Expérience d’un service informatique d’une CRF d’Afrique de l’Ouest ;

-      Expérience ou bonne connaissance du GIABA ;

-      Attitude de problem solver ;

-      Capacité d’adaptation sur le terrain.

Informations complémentaires

Environ 4 missions à prévoir d’ici fin décembre 2021.

Une partie du travail pourra être effectuée à distance depuis son domicile (visioconférences, etc.).

**Critères de sélection des candidatures**

Le processus de sélection des candidats s'opérera selon le(s) critère(s) suivant(s) :

* Compétences du candidat en lien avec la mission d’expertise
* Compréhension linguistiques attendues du candidat
* Expériences du candidat en lien avec la mission d’expertise